

Monday, 10th March 1908

# ARMENIA

Je prends la liberté de  
vous adresser un appel  
parvenu.

Handwritten signature and vertical text.



Délégation  
à la Conférence de la Paix.

Paris, le 15 Septembre 1919

Monsieur le Président,

Le Parlement de la République  
Arménienne nous informe qu'il a eu l'honneur de vous  
adresser un appel dont le texte nous a été envoyé.

Je prends la liberté de vous en remettre  
ci-inclus une copie, craignant que par suite des défec-  
tuosités existant actuellement dans les services postaux  
avec l'Arménie, l'original de cet appel ne vous soit pas  
parvenu.

Veuillez agréer, Monsieur le Président,  
les nouvelles assurances de ma très haute considéra-  
tion.

*A. Sharanian*  
Président de la Délégation  
de la REPUBLIQUE ARMÉNIENNE  
à la Conférence de la Paix

Monsieur le Président du Parlement

R O M E

ITALIE

APPEL DU PARLEMENT ARMENIEN.

adressé aux Parlements

des Etats-Unis, de l'Angleterre, de la France, de l'Italie,  
du Japon, de la Belgique, de la Grèce, de  
la Roumanie, de la Chine, de l'Espagne, de  
la Norvège, de la Suède, de la Hollande,  
du Portugal et de la Perse.

\* \* \* \* \*

Les Gouvernements et les Parlements Alliés avaient déclaré à maintes reprises que le triomphe des forces alliées amènerait la libération des petits peuples. Le grand Conflit Mondial a pris fin par la victoire des Puissances de l'Entente et cependant l'un de ces petits peuples - le plus malheureux - le peuple arménien est abandonné aux caprices du sort et ses bourreaux séculaires font encore une fois couler son sang à flot.

Répondant au premier appel des Puissances de l'Entente, le peuple arménien combattit durant cinq longues années contre le Gouvernement turc et contre les ennemis de l'humanité et de la civilisation. Au cours de cette lutte sans merci, l'Arménie a été presque toute entière détruite et la moitié du peuple arménien a péri. Ce pays plein de réfugiés faméliques et d'orphelins en bas âge ne voulut jamais mettre bas les armes, dans l'espoir que,



tôt ou tard, la cause de la justice finirait par triompher et que, grâce au concours des Alliés, ce qui restait du peuple arménien pourrait vivre heureux dans sa patrie, délivré de l'oppression. Profondément convaincus que la Justice et le Droit finiraient enfin par triompher, notre espoir était alimenté et fertilisé par les nombreuses manifestations et les promesses réitérées que les Gouvernements Alliés et tous les représentants de l'opinion publique ne manquaient pas de donner au peuple arménien au cours de la guerre, en toutes occasions et selon lesquelles le jour était proche où la Turquie croulerait enfin sous le poids de ses crimes et qu'une fois les Alliés installés dans la capitale de l'Empire Ottoman, ils prendraient en mains la cause des peuples opprimés par les Turcs. Il semblait alors que l'émancipation de l'Arménie et l'octroi au peuple arménien de ses justes droits était une question de quelques jours ou au plus de quelques semaines. Mais les mois passèrent, hélas, neuf mois entiers, et aucune mesure n'a été prise dans ce sens. Pendant ces longs mois, les Arméniens rescapés de Turquie, errants et dépouillés de tout, rassemblés sur les frontières de l'Arménie, périssaient par centaines et par milliers de famine et de maladies, n'osant pas passer le seuil de leur mère Patrie, redoutant et avec raison les baïonnettes turques, toujours dirigées contre leurs poitrines.

Encouragée par ce revirement inespéré et de la conduite clémente des Alliés, la Turquie reprend aujourd'hui sa politique traditionnelle et implacable de massacres. Après avoir exterminé

le restant des populations arméniennes sur ses anciennes frontières, la Turquie ayant recours à mille moyens et à toutes espèces d'intrigues s'est ruée de toute sa force à l'assaut de la République Arménienne, nouvellement assise en Transcaucasie.

Après avoir, pendant de longs mois, excité par ses agents les originaires musulmans du pays contre le Gouvernement Arménien, la Turquie plaçant aujourd'hui ses officiers et ses soldats à la tête de bandes tatares et kurdes est en train de ruiner de fond en comble les villages et les bourgs arméniens dans les régions de Charour, de Nakhitchévan, de Sourmalou, d'Erivan et de Kars et de passer par les armes les restes du peuple arménien. Et toutes ces férocités ont lieu quand les représentants des Gouvernements Alliés se trouvent auprès de nous, et que des dizaines de milliers de leurs soldats se trouvent à deux ou trois heures de distance. A cette heure grave et désespérée, le peuple arménien ne peut pas oublier le secours moral et matériel qu'il a reçu des Alliés ces derniers temps; nous sommes cependant obligés de déclarer que ces secours ne correspondent nullement aux lourds sacrifices consentis par le peuple arménien à la cause commune. De plus les Alliés n'ont rien fait pour la protection du peuple arménien. Il en résulte qu'il se trouve aujourd'hui seul à seul en face de son bourreau séculaire, privé du secours des forces alliées, à court de munitions et de forces combattantes.

Ainsi donc, même après le triomphe des Alliés, il ne reste d'autre moyen au peuple arménien pour sauvegarder son existence



physique, que de livrer sous les pires conditions possibles, un combat inégal à l'ennemi séculaire des Arméniens et de la civilisation.

C'est pourquoi le Parlement arménien a engagé son gouvernement d'appeler sous les armes tous les citoyens aptes au service. Le Parlement a nettement conscience que cette décision pèsera d'un poids très lourd sur le peuple arménien, que la famine et les épidémies, de nouveaux exodes et de nouveaux orphelins décimeront avec plus de vigueur les débris de la nation arménienne; mais s'il est question pour l'Arménien de périr sous le yatagan turc et pour les femmes et les jeunes filles arméniennes d'être violées par ces sauvages, le Parlement arménien ne peut pas en décider autrement.

S'il ne reste aux débris du peuple arménien que de périr, même à l'heure actuelle quand des dizaines de milliers de soldats alliés se trouvent à Constantinople, à Trébizonde, à Baybourt, à Tiflis et à Bakou et quand il leur est si facile de retenir la main de notre bourreau levée sur notre tête, nous tenons à faire appel à la conscience du monde civilisé, lui signalant le danger de notre anéantissement définitif, avant de marcher vers notre funeste sort.

\* \* \* \* \*

DÉLÉGATION  
A LA  
CONFÉRENCE DE LA PAIX

PARIS, LE 10 Avril 1919

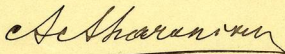
N° 124

Monsieur le Président,

Je reçois de mon Gouvernement copie d'une dépêche que le Président du Parlement Arménien vous a adressée d'ERIVAN sur la lamentable situation des populations arméniennes.

Vu le mauvais état des voies de communication, on craint à Erivan que ladite dépêche ne vous soit parvenue. C'est pourquoi je prends la liberté de vous en envoyer ci-inclus la copie.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération la plus parfaite.



Président de la Délégation  
de la République Arménienne,  
à la Conférence de la Paix.

Monsieur le Président de la  
Chambre des Députés ,  
à ROME.

J'ai le plaisir de remercier M<sup>r</sup> le Président  
de la République Américaine des sentiments  
expressés au Sénat Italien  
qui toujours écoute avec sympathie  
tous les vœux de civilité et  
d'humanité par lui ont été adressés.

A Paris le 24 Juin  
des députés d'Italie  
J. Mancini





Circuito sul quale si deve fare  
l'invio del telegramma

Indicazioni di urgenza

# Ufficio Telegrafico di TELEGRAMMA

Il Governo non assume alcuna responsabilità civile in conseguenza del servizio della telegrafia.  
Le tasse riscosse in denaro per errore od in seguito a rifiuto o irreperibilità del destinatario,  
devono essere completate dal mittente.  
Le ore si contano sul meridiano corrispondente al tempo medio dell'Europa centrale, e per  
telegrammi interni di seguito da una mezzanotte all'altra.

Spedito il 191 \_\_\_\_\_ ore \_\_\_\_\_ per circuito N.° \_\_\_\_\_

all'Ufficio di \_\_\_\_\_ Trasmittente \_\_\_\_\_

QUALITÀ	DESTINAZIONE	NUM.	PAROLE	DATA DELLA PRESENTAZIONE		VIA D'ISTRADAMENTO E INDICAZIONI EVENTUALI D'UFFICIO
				GIORNO E MESE	ORA E MINUTI	



INDICAZIONI EVENTUALI TASSATE

DESTINATARIO ..... Président de la Délégation de la République Arménienne

DESTINAZIONE ..... à la Conférence de la Paix

LUOGO ..... Hotel Vouillemont-15 Rue Boissy d'Anglas

PARIS

prie de remercier Mr. le Président de la République Arménienne  
toutes les voix de civilté et d'humanité qui lui ont été  
élevées.  
Le Président de la Chambre des Députés d'Italie

Cognome, nome e domicilio del mittente: \_\_\_\_\_

G. MARCONI

051



# MINISTERO DELLA GUERRA

GABINETTO DEL MINISTRO

Roma, addì 24 Febbraio 1919

CAMERA DEI DEPUTATI  
SECRETARIATO GENERALE

Della Sessione - 2 MAR 1919

Protocollo N. 2228

N. 44<sup>9</sup> Risposta

OGGETTO = Comunicazione di telegramma del Presidente del  
Parlamento Armeno.-

Allegati N. \_\_\_\_\_

Mi prego comunicare a V.E. il seguente telegramma pervenuto dal nostro Addetto Militare a Costantinopoli e diretto al Presidente del Parlamento Italiano dal Presidente del Parlamento Armeno, a mezzo del Comandante delle truppe inglesi nel Caucaso:

" Président du Parlement Italien Rome - Au moment où le sort  
" du monde entier se dirige à la conférence generale la jeune  
" repub-lique Armenienne resuscitante pour une nouvelle vie  
" grace a la puissante victoire des alliés, considère de son  
" devoir de saluer en votre personne le parlement du pays qui  
" par sa participation dans les rangs des Alliés a si coura-  
" geusement contribué à la Victoire de l'entente. En même temps  
" la Republique Armenienne ne peut pas ne pas vous faire re-  
" marquer que dans cette heure de salut et de régénération la  
" population de notre pays est decimée par la famine et le  
" typhus; deux mille personnes environ meurent chaque jour.-  
" L'état penible de notre pays est du à l'invasion perfide des  
" Turcs qui occupèrent la majeure partie de notre territoire  
" en pillant et massacrant la population. Pendant les huit

-----  
A.S.E il Presidente della  
Camera dei Deputati.-

R O M A  
-----

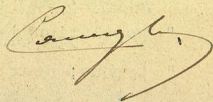
./.

852



" mois de leur invasion les Turcs ont emporté de  
" l'Arménie tous les biens de la population, le blé et autres  
" produits de ravitaillement, le bétail, les médicaments et tout  
" le mobilier. Ils ont condamné le pays à la famine et à la  
" ruine. Notre pays aujourd'hui martyrisé, dirige son regard  
" vers ses grands alliés et attend d'eux secours et soutien  
" immédiats. Ayant défendu sa liberté contre les Turcs dans  
" une lutte de forces inégales, le peuple arménien maintenant  
" libéré se trouve à la veille d'une perte complète.- Au  
" moment du triomphe universel notre pays est la proie d'hor-  
" ribles souffrances, décimé par la famine il traverse des jour-  
" nées de grand deuil.- Ni l'Europe ni l'Amérique ne sont au  
" courant de notre péril.- Ils ne supporteraient pas que notre  
" peuple martyrisé meure de faim.- Convaincu que la voix de  
" l'Arménie sera écoutée par tous les nobles cœurs, le ~~Carle-~~  
" ment de la République Arménienne m'a chargé de m'adresser  
" à vous, Monsieur le Président, et par votre intermédiaire au  
" peuple de votre pays avec prière de porter un secours imme-  
" diat à notre peuple perissant qui chaque jour nous demande  
" du blé et encore du blé, du blé et encore du blé.- Sahakian  
" firmato President du Parlement de la République Arménienne  
" Chyudi.-.

Il Ministro



TELEGRAMME DU PRESIDENT DU PARLEMENT DE LA

REPUBLIQUE ARMENIENNE A ERIVAN adressé à

M. LE PRESIDENT DE LA CHAMBRE DES DEPUTES A ROME.

---

A ce moment historique où la CONFERENCE DE LA PAIX va décider du sort du monde entier, la petite République de l'Arménie, reconnaissante, et qui, grâce à la Victoire des armées de l'ENTENTE, a vu le jour, considère qu'il est de son devoir de venir respectueusement saluer en Votre personne, les Représentants de votre Noble Pays, dont la vaillante armée, par sa large participation dans la Guerre, a si glorieusement amené la Victoire finale.

La République Arménienne ne peut pas, en même temps, passer sous silence qu'en ces jours de délivrance, la population de l'Arménie se meurt, disséminée par la famine et par l'épidémie de typhus exantématique qui sévit. 2.000 Personnes sont journellement victimes de ces fléaux. Le pays a été mis dans une situation aussi terrifiante par le fait que les Turcs, envahissant lâchement la plus grande partie de notre territoire, se sont livrés au pillage et au massacre. Huit mois durant ils ont emporté de chez nous tout ce que possédait la population arménienne, le blé et autres approvisionnements, le bétail, les meubles et objets de ménage même, ne poursuivant ainsi que l'idée de condamner à mourir de faim cette population.

Actuellement, ce pays absolument dévasté, s'adresse à ses Grands Alliés et leur demande aide et assistance.

Le peuple Arménien, qui, dans la lutte inégale menée contre les Turcs a pu se libérer, se trouve aujourd'hui au bord de l'abîme et, dans ces grands jours de liberté, au lieu de fêter son affranchissement, se trouve en face des horreurs de la famine et est plongé dans le deuil.



L'Europe et l'Amérique, sans doute, ignorent ces malheurs ;  
Elles n'auraient pas laissé périr ce peuple martyr.

Espérant que l'appel de l'Arménie ne laissera pas indifférentes toutes les nobles âmes, notre Parlement m'a chargé, Monsieur le Président, de m'adresser à Vous et par Votre entremise, à toute votre Chère Nation, la suppliant de venir à notre secours et sauver ainsi ce peuple qui crie du pain ! du pain !

A. SAHAKIAN

Président du Parlement de la  
REPUBLIQUE ARMENIENNE  
ERIVAN.